

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-011727

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1207

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FATHI ABDELLAH

Date de naissance : 11/11/1959

Adresse : HAY EL GADS. RST FAIR 2MB N1 HAY Elgads

Boussifia

Tél. : 06 74 06 62 78

0632 25 82 37

Total des frais engagés :

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20/12/2013

Nom et prénom du malade : FATHI ABDELLAH Age : 58

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : DE, DM, ANCI

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

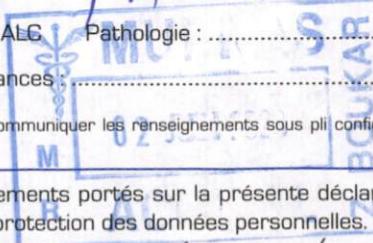
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e)



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre d'Élément	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/05/2013	0 + ECU	200	Dr. MAJID HAYA Cardiologue Pakistan, Durb Hassan, Bloc 226 Hassan - Casablanca rc 1172914	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

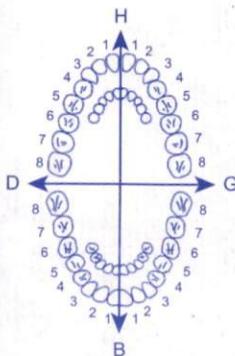
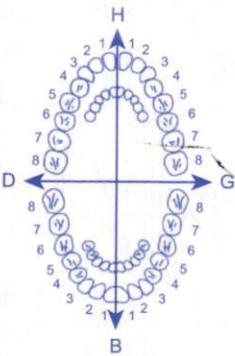
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

**Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.**

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 00000000 11433553		Coefficient des travaux
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

**Docteur Hayat NAJIH**

**Cardiologue**



**الدكتورة حياة ناجي**

**اختصاصية في أمراض القلب والشرايين**

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca

Ancien interne à l'hôpital de la Timone à Marseille

Ancien interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Diplômée en Echocardiographie de l'Université Bordeaux Segalen

Diplômée en cardiologie pédiatrique de l'Université Paris Descartes

Diplômée en imagerie vasculaire de l'Université Paris Sud

خريجة كلية الطب في الدار البيضاء.

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى مارسيليا بفرنسا.

حاصلة على شهادة محترف القلب بالصين من جامعة بوردو بفرنسا.

حاصلة على شهادة محترف الشرايين والأوعية بالصين من جامعة باريس.

حاصلة على شهادة أمراض القلب للاطفال في كلية الطب بباريس.

Casablanca, le : 29/05/2023

Fatihi Abdellah

277x6

(1) - Biphasic Stabilized CP

277x6

1 - 0 - 0

PHARMACIE  
CHICHEM  
ROUTE 2  
OUD  
Casablanca

34

(2) - Gentoshapimic Long (CP)

288x6

0 - 1 - 0

(3) - EDANor long (CP)

Hayat  
Cardiologue



6 ml

Bd. Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225, N°1, 2ème Etage , Hay hassani, Casablanca

شارع أفغانستان درب الصراف ، بلوك 225، رقم 1، الطابق الثاني، الحم السوس، الدار البيضاء

Tél. : 05 22 90 70 51 - GSM : 06 62 59 23 98

Admission

Hay Hassani

INPE

PPV 24DH60

PPV 24DH60

P.R.B.: 10/2018  
LOT : 230052  
LASILIX 40MG  
20CP SEC  
P.P.V.: 34DH60  
1150000668468

LOT : 250053  
EXP : 01/2026  
PPV : 57,80DH

LOT : 220510  
EXP : 04/2025  
PPV : 57,80DH

34,60

④

- Losilin 40 mg C

240

PHARMACIE BLOC (C)  
GHOFRANE  
Rue 2 N° 178 Bloc (C)  
QAI Qods Sidi Bernoussi  
Casablanca

2460x2

NAJIH Hayat  
Cardiologue  
Bd Afghanistan, Bd Hassan II  
Hay Hassani Casablanca  
Tél: 011 0911774

125,60

111,10

⑤

- Potassium Sni

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090280

111,10

111,10

111,10

LOT : 230053  
EXP : 01/2026  
PPV : 57,80DH

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090280

LOT : 230053  
EXP : 01/2026  
PPV : 57,80DH

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090280

111,10